

2018-2019  
FICHE  
D'INSCRIPTION

# GRANDIR AVEC LA DANSE

L'EXPÉRIENCE DU REGARD  
DANS LES PARCOURS D'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE

10 ET 11 JANVIER 2019 | LAVAL  
OU  
21 ET 22 JANVIER 2019 | NANTES  
ET  
21 MARS 2019 | ANGERS

FORMATION INTERDÉPARTEMENTALE PAYS-DE-LA-LOIRE  
CYCLE DE 3 JOURS

## GRANDIR AVEC LA DANSE

### FICHE D'INSCRIPTION

À retourner avant le 15 novembre 2018  
à Mayenne Culture

84 avenue Robert Buron  
CS 21429  
53014 Laval cedex  
02 43 67 60 90  
[contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr)

### COORDONNÉES

Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : .....

Fonction : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Adresse email : .....

Comment avez-vous eu connaissance  
de cette formation ? .....

L'EXPÉRIENCE DU REGARD  
DANS LES PARCOURS  
D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET  
CULTURELLE

### VOS MOTIVATIONS

Décrivez les motivations qui vous poussent  
à être candidat à cette formation : .....

### S'INSCRIRE À LA FORMATION

Je souhaite m'inscrire à la formation **Grandir  
avec la danse** qui aura lieu au choix :

**les jeudi 10 et vendredi 11 janvier 2019**  
au Théâtre de Laval

ou

**les lundi 21 et mardi 22 janvier 2019**  
au Théâtre Graslin à Nantes  
*Merci de cocher un des deux modules*

et

**Le jeudi 21 mars 2019** au Quai à Angers

## DROIT D'INSCRIPTION

En cas d'inscription individuelle :

10 €

En cas de prise en charge par l'employeur :

20 € • Communes, associations et autres structures de droit privé ou public.

50 € • Communautés de communes et autres EPCI.

J'envoie la fiche d'inscription avec le règlement de mon droit d'inscription (valant adhésion à Mayenne Culture) par chèque à l'ordre de Mayenne Culture. Dans le cas d'une prise en charge, j'envoie le bon de commande de la collectivité ou un justificatif de l'employeur. Je recevrai une confirmation d'inscription. Si ma candidature n'était pas retenue, le chèque me sera renvoyé.

J'ai bien noté que le règlement du droit d'inscription ne couvre pas les frais de déplacement, de repas et d'hébergement.

En cas de prise en charge par l'employeur, veuillez préciser les coordonnées de l'employeur pour la facturation/prise en charge :

Employeur : .....

.....Adresse : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

..... Téléphone : .....

Adresse email : .....

**Demande de prise en charge :**

acceptée  en cours

Fait le ..... à .....

Signature :

## INSCRIPTION À LA FORMATION

L'inscription est effective dès que Mayenne Culture reçoit, dans la limite des places disponibles :

- le bon de commande lorsque que l'employeur est une collectivité ;
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces lorsque l'employeur est une structure de droit privé ;
- le règlement par chèque (à l'ordre de Mayenne Culture) ou en espèces pour les inscriptions individuelles (non prises en charge par l'employeur).

Le droit d'inscription est encaissable et facturable dès le premier jour de la formation (article 4 de la convention de formation).

## ADHÉSION À MAYENNE CULTURE

L'adhésion à Mayenne Culture est obligatoire. Elle est valable du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019. Cette adhésion autorise tout élu, agent ou salarié de la structure adhérente à participer aux activités proposées pour la saison 2018-2019 et à participer à la vie de l'association Mayenne Culture. Elle donne également droit au tarif réduit pour les événements organisés par Mayenne Culture (festival Les nuits de la Mayenne, concerts de l'Ensemble instrumental de la Mayenne, etc.).

## ANNULATION DE LA FORMATION

En cas d'annulation de fait des organisateurs, le droit d'inscription versé est intégralement remboursé. Pour tout désistement du stagiaire intervenant après la date limite d'inscription, Mayenne Culture procède à l'encaissement intégral du règlement dans les conditions visées à l'article 4, sauf cas de force majeure dûment justifié le jour du désistement. Tout stage commencé est dû intégralement (article 7 de la convention de formation).

## DROIT À L'IMAGE

J'autorise

Je n'autorise pas

par la présente les organisateurs de la formation à diffuser les photographies et vidéos capturées lors de la formation à laquelle je me suis inscrit(e) et sur lesquelles je figure. Cette autorisation est valable pour l'édition des documents de communication imprimés et numériques des organisateurs ainsi que pour la promotion de leurs activités dans les médias et auprès de leurs partenaires. Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par le signataire.

## S'INSCRIRE AUX SPECTACLES

Les spectacles proposés en soirée ne constituent pas des temps de formation mais sont vivement conseillés car en lien direct avec elle. Leur réservation est fortement conseillée. Dans le cadre de la formation, les lieux partenaires proposent des tarifs préférentiels et le PREAC spectacle vivant des Pays de la Loire prend en charge une partie du tarif.

**Je réserve ma place :**

Au spectacle *Biped - Beach Birds* :

le jeudi 10 janvier 2019 à 20h30 au Théâtre de Laval (10 €)

OU

le lundi 21 janvier 2019 à 20h au Théâtre Graslin à Nantes (10 €)

Au spectacle *May B* le jeudi 21 mars à 20h au Quai à Angers (10 €)

Avec mon inscription à Mayenne Culture, j'envoie un chèque d'un total de .....€ (chèque libellé à l'ordre du Grand R), correspondant aux spectacles choisis.

**Sans l'envoi de règlement avant le 15 novembre 2018, aucune place de spectacle ne sera réservée. Passé ce délai vous pourrez réserver auprès des théâtres au tarif normal et dans la limite des places disponibles.**

Fait le ..... à .....  
Signature :

## RENSEIGNEMENTS

**Contact administratif :**

**Mayenne Culture**

84 avenue Robert Buron

CS 21429

53014 Laval cedex

02 43 67 60 90 | [contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr)

**Contenus et déroulement de la formation :**

**Myrto Andrianakou**

PREAC spectacle vivant des Pays de la Loire

02 51 47 87 13 | [preac@legrandr.com](mailto:preac@legrandr.com)

**Ce cycle de formation est organisé par Musique et Danse en Loire-Atlantique, Mayenne Culture, les services culturels des Départements de Maine-et-Loire, Sarthe et Vendée, le PREAC spectacle vivant des Pays de la Loire, confié au Grand R - scène nationale, la DAAC du Rectorat de Nantes, la DRAC des Pays de la Loire et le réseau Canopé.**

**Avec le financement de l'État - DRAC des Pays de la Loire.**

**Avec la précieuse collaboration du Centre National de Danse Contemporaine – CNDC Angers, du Théâtre de Laval et de Angers Nantes Opéra.**

Les informations recueillies dans ce bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique destiné à effectuer le suivi administratif des stagiaires, dans le cadre, notamment, des obligations applicables aux organismes de formation professionnelle. Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant, d'opposition et de limitation du traitement de ces données, ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez l'exercer par courrier électronique auprès de Mayenne Culture : [contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr). Vos données personnelles ne peuvent être transmises à des tiers que dans le cadre de la gestion de votre contrat avec Mayenne Culture et sont conservées, notamment, selon les règles relatives aux obligations des organismes de formation professionnelle.